

Baromètre du numérique du Crédoc



Tous les ans, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) publie un rapport sur le numérique, relatant notamment les taux d'équipements des Français (téléphone fixe, téléphone mobile, ordinateur à domicile, smartphone, tablette, connexion internet à domicile, télévision) et leurs modes de connexion, leurs usages (navigation sur internet, messageries instantanées, achat et vente, réseaux sociaux, e-administration, recherche d'emploi, temps passé sur les écrans...), et plus largement le numérique dans la vie quotidienne (protection de la vie privée, considérations sanitaires, fin de vie des appareils détenus...).

Les incidences du télétravail

Le dernier rapport 2021 est particulier puisqu'il aborde les usages pendant les périodes de confinement. Et premier constat : cette crise a clairement influencé les équipements. Avec le développement du télétravail, l'ordinateur (43 % des cas) a supplanté le mobile (41 %) comme moyen d'accès au web, qui était préféré depuis 2017. De nombreuses entreprises ont, en effet, équipé leurs effectifs de matériel informatique ces derniers mois, les constructeurs notant, par ailleurs, une augmentation de 15 à 20 % des ventes sur les produits professionnels. Autre constat : pendant les confinements, un peu plus d'une personne sur deux (56 %) aurait été autonome vis-à-vis de l'usage des outils informatiques et numériques.

Enfin, 58 % des actifs considèrent que les nouvelles technologies (notamment la micro-informatique et internet) facilitent la compatibilité entre vie professionnelle et vie privée (alors qu'ils n'étaient que 42 % à le penser en 2013).

Pour consulter le rapport : www.arcep.fr

© 2021 Les Echos Publishing